

Tourisme et thermalisme font la fortune d'Amnéville

by La Tribune - mardi, juin 01, 1999

<http://correspondances.fr/centre-thermal-tourisme-font-la-fortune-damneville/>

Cette cité de 9.000 habitants prévoit près de 160 millions de francs d'investissements en 1999 grâce à un budget dopé par les recettes du centre thermal et touristique. Ce dernier a toutefois été condamné à fermer son golf implanté illégalement.

En condamnant le 6 mai dernier la municipalité d'Amnéville à fermer son golf, la cour d'appel de Metz a infligé un sérieux revers au centre thermal et touristique mosellan. Ce golf, qui a coûté 22 millions de francs (3,35 millions d'euros) financés par la commune, mais également par l'Etat, la région et le département, présentait l'inconvénient d'être implanté à 80 % sur le territoire de la commune voisine de Rombas, sans son autorisation.

Le jugement de la cour d'appel, qui ordonne la fermeture du golf en octobre prochain, s'inscrit dans la série de déboires juridiques qui jalonne le parcours politique du Dr Jean Kiffer, ancien parlementaire RPR, conseiller général depuis 1973, maire divers droite d'Amnéville depuis 1965.

Pour autant, cette décision ne compromet en rien le succès du centre thermal et touristique. Dès le lendemain du rendu du jugement, le maire annonçait en effet la création d'un « centre équestre d'envergure internationale ». En vingt ans, le centre thermal et touristique d'Amnéville s'est déjà enrichi d'un casino, d'une salle de spectacles de 1.200 places, de l'un des plus grands zoos d'Europe, d'une « cité de l'eau » Thermapolis (415.000 entrées en 1998) et d'une quinzaine d'autres attractions.

Nombre de ces projets ont déjà donné lieu par le passé à des procès tonitruants. Pour la seule année 1997, la municipalité a ainsi consacré 1,7 million de francs (0,26 million d'euros) à ses seuls frais de justice. Ce qui n'empêche pas « l'entreprise Amnéville » de tourner rond : cette bourgade de 9.000 habitants disposait en 1999 d'un budget de 288 millions de francs (43,9 millions d'euros).

Le centre thermal et touristique emploie 700 salariés répartis pour moitié entre les associations paramunicipales et le secteur privé. La commune compte pas moins de sept terrains de football, propose gratuitement la vaccination antigrippale à ses résidents et vend à ses élèves les tickets de cantine les moins chers de France. Et, à deux ans des élections municipales, la mairie engage cette année une nouvelle vague de projets d'investissements dont le montant global avoisine les 160 millions de francs (24,4 millions d'euros).

Au programme : deux salles polyvalentes, une cantine scolaire, un établissement thermal et la création d'un complexe cinématographique. Gaumont a obtenu en septembre dernier l'autorisation d'implanter, d'ici à la fin 2000, un cinéma multiplexe de douze salles que la commune complétera par deux nouvelles attractions : un cinéma en 3D avec procédé I-Max, et un cinéma « dynamique » de 24 places. Réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale, ces deux cinémas mobiliseront un investissement de 50 millions de francs (7,623 millions d'euros).